



EUROPEAN COMMISSION - PRESS RELEASE

Transports: la Commission européenne va présenter un nouveau paquet de mesures pour les ports en 2013

Bruxelles, le 8 septembre 2011 - Lors de sa visite du port de Rotterdam aujourd'hui, Siim Kallas, vice-président de la Commission européenne chargé des transports, a annoncé son intention de présenter en 2013 une série de propositions visant à aider les ports à rester compétitifs et à soutenir l'énorme potentiel de croissance du secteur portuaire. Le vice-président a souligné son intention de présenter des mesures comprenant: un soutien à la réduction des formalités administratives dans les ports, des propositions visant à améliorer la transparence du financement des ports, ainsi que des propositions de mesures concernant les services portuaires. En tant que membre de la Commission européenne responsable des transports, Siim Kallas a félicité le port de Rotterdam pour son rayonnement, ses excellents résultats et sa capacité à s'adapter au changement. Il a toutefois mis en évidence les grands défis auxquels sont confrontés des centaines de ports maritimes en Europe et la nécessité de créer des conditions réglementaires appropriées pour permettre aux ports de prospérer.

Le vice-président Siim Kallas a déclaré: «Les ports sont un moteur de développement économique et des sources de prospérité pour nos villes, régions et pays. Mais, dans les 20 années à venir, nos centaines de ports maritimes seront confrontés à d'énormes défis en ce qui concerne la productivité, les besoins d'investissements, l'emploi et l'intégration avec les villes et régions portuaires. Ma visite à Rotterdam cette semaine renforce ma conviction que nos ports ont un potentiel phénoménal de croissance dans les années à venir mais que nous devons éliminer les goulets d'étranglement qui freinent leur développement et mettre maintenant en œuvre une politique plus cohérente en matière d'infrastructure portuaire et maritime. J'ai l'intention de présenter en 2013 des propositions pour le secteur portuaire.»

Aujourd'hui à Rotterdam, le vice-président Kallas a souligné la nécessité d'agir dans trois domaines:

1. Mesures concernant les services portuaires

«Il est crucial, par exemple, de veiller à ce qu'il y ait un environnement concurrentiel et ouvert pour les prestations de services portuaires afin que les ports maritimes puissent s'adapter aux nouvelles exigences économiques, industrielles et sociales.»

2. Appui aux mesures destinées à réduire encore les formalités administratives dans les ports

«Il faut que nous aidions les ports à rester compétitifs en réduisant encore les formalités administratives; le projet pilote 'Ceinture bleue' ('Blue Belt'), programme prioritaire qui étudie de nouveaux moyens pour faciliter le transport maritime à courte distance, contribue déjà à réduire les formalités administratives dans les ports.»

3. Propositions destinées à améliorer la transparence du financement des ports

«Nous devons améliorer la transparence du financement des ports pour éviter les distorsions de concurrence et voir exactement où vont les deniers publics. Les investissements privés, qui sont vitaux pour la croissance du secteur portuaire, seront ainsi encouragés.»

Prochaines étapes

Comme annoncé aujourd'hui par le vice-président Kallas, une conférence sur l'avenir des ports européens se tiendra en 2012. Après une consultation des parties prenantes et une analyse d'impact approfondie, la Commission européenne présentera en 2013 des propositions pour le secteur portuaire.

Contexte

La visite du vice-président Kallas au port de Rotterdam aujourd'hui s'inscrit dans le réexamen par la Commission, annoncé dans le Livre blanc sur les transports publié en mars 2011, du cadre législatif applicable aux ports de l'Union européenne. Le réexamen porte sur les défis et les perspectives qui se présenteront aux ports d'ici à 2030.

Pour les ports, l'objectif est d'assurer le fonctionnement harmonieux du marché des services portuaires et de créer les conditions nécessaires pour que le réseau européen de transport puisse faire face à la croissance attendue de la demande en 2020-2030. Étant donné que la situation économique a fortement changé, il y a lieu également de réexaminer la stratégie qui consiste à privilégier les mesures non contraignantes («soft law»). Les ports sont les principaux points d'entrée du réseau et peuvent contribuer dans une large mesure à réduire les émissions de CO₂ imputables aux transports. Ils offrent des possibilités non exploitées de création d'emplois et de stimulation de l'économie.

Le port de Rotterdam est le plus grand port d'Europe et le quatrième port du monde, avec 430 millions de tonnes de marchandises traitées. Rotterdam n'est pas seulement un port de transit; c'est également un vaste complexe industriel qui contribue à la croissance économique et procure des emplois à plus de 86 000 personnes, dans le port et dans des entreprises connexes.

Contacts :

[Helen Kearns](#) (+32 2 298 76 38)

[Dale Kidd](#) (+32 2 295 74 61)